

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT,
DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

VILLE DE SENLIS

PLAN DE SAUVEGARDE
ET DE MISE EN VALEUR

Feuille A2-Ouest
Novembre 1994 - Echelle : 1:200

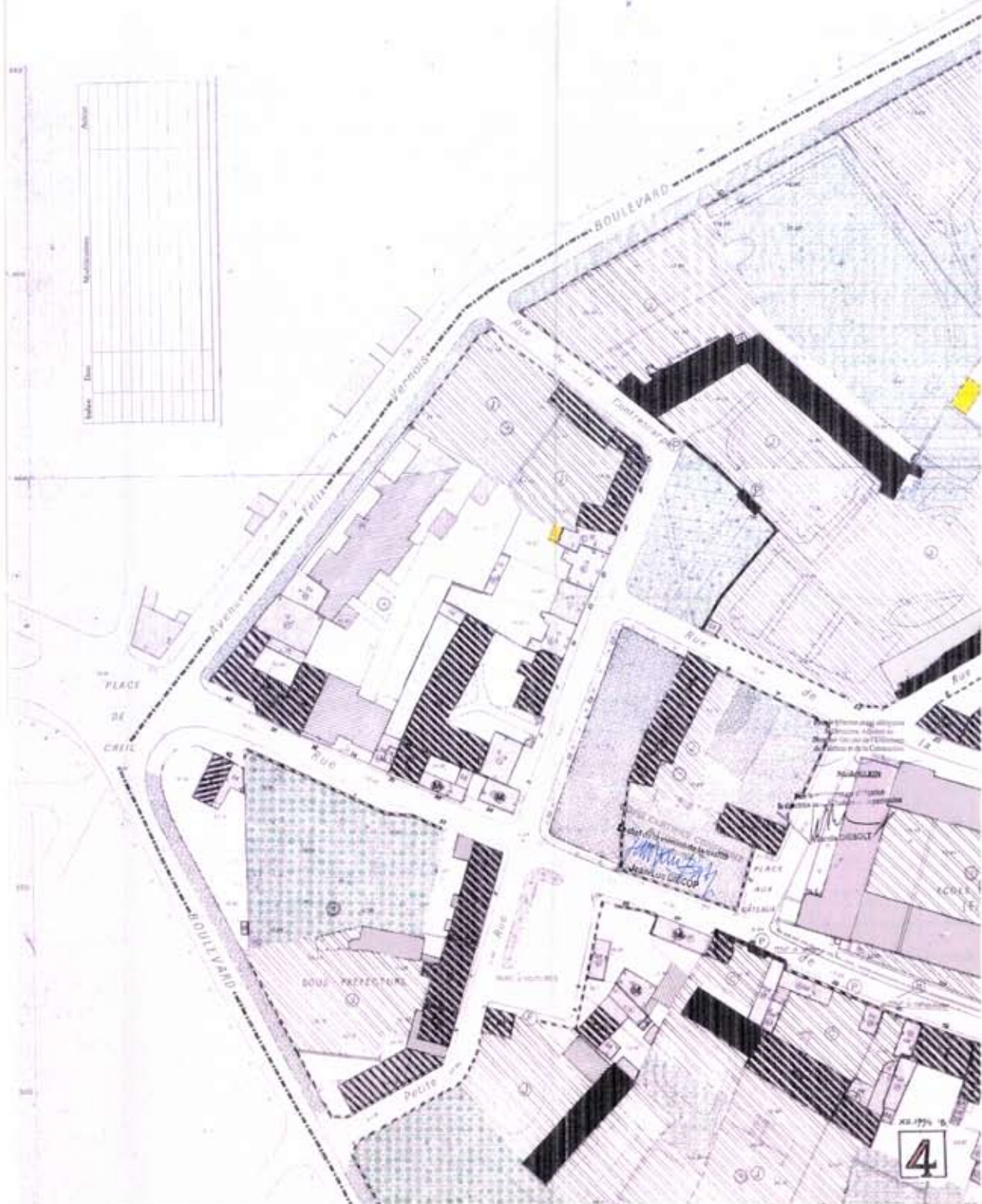


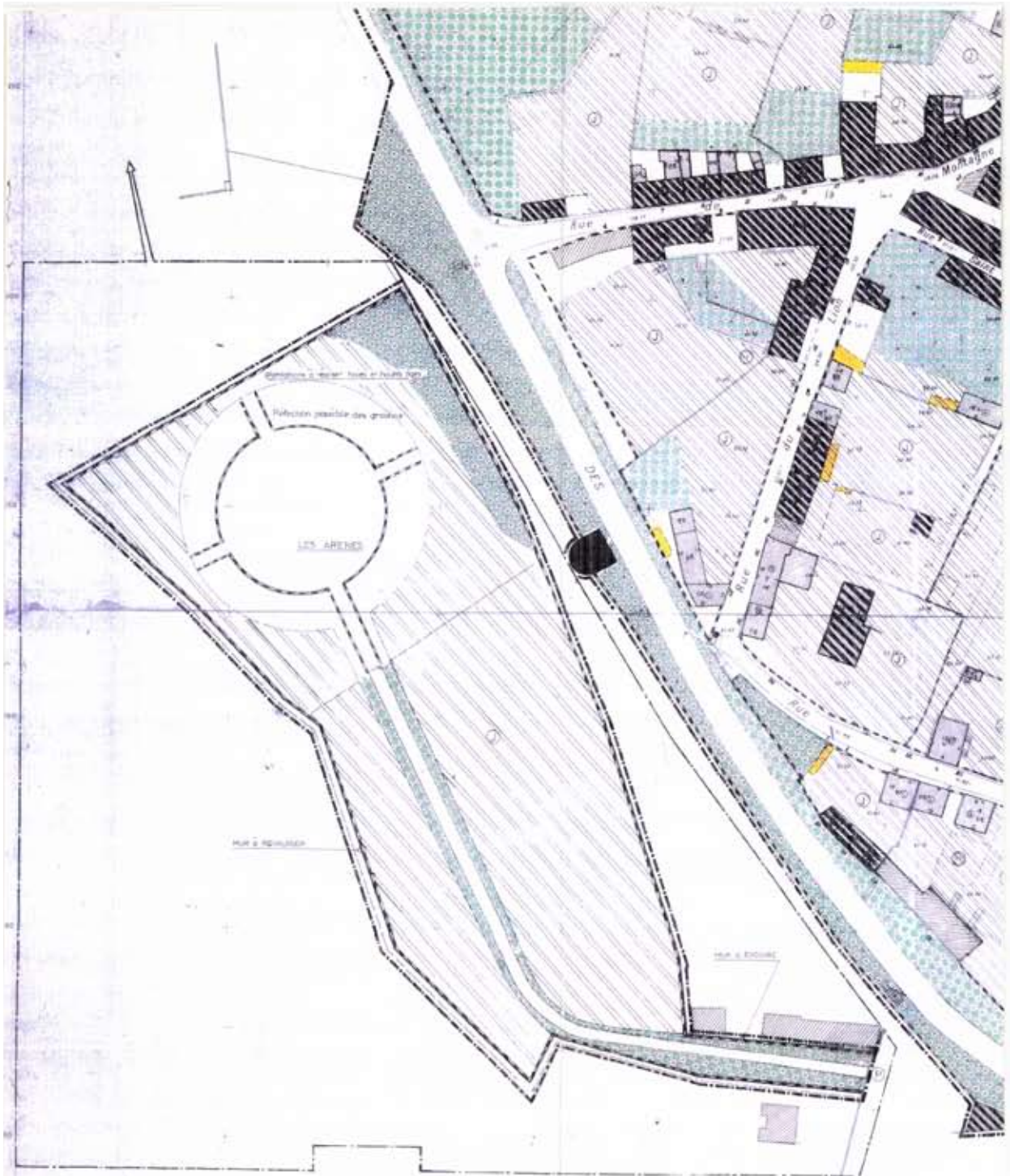
Reproduit de l'Annuaire de la Ville de Senlis dressé par M. Claude CHARPENTIER - Mars 1987
par M. Yves BERRY - A.T.M. - Conception graphique commune

Objet	Date	Modifications	Auteur

LEGENDE
VILLE DE SENLIS
Novembre 1994

- ZONERIE PROTÉGÉE AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES
- FACADE BÉNIGNEMENT PROTÉGÉE AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES
- BANLIERE DE FAÏTU D'ARRÊTÉ À L'AVANTOIR
- BANLIERE NON PROTÉGÉE POUVANT ÊTRE RESPECTUOUSEMENT AMÉLIORÉE
- BANLIERE DE PARTIE D'ARRÊTÉ DONT LA DÉSOLATION EST PRÉVUE À DES FINS DE SAUVEGARDE OU DE MISE EN VALEUR
- BANLIERE DE CONSTRUCTION MODÈLE
- BANLIERE ASSUÉS À UNE PROTECTION BANLIERE
- INTERDICTION DE CONSTRUIRE
- BANLIERE D'IMPLANTATION D'ÉDIFICE
- BANLIERE D'ÉDIFICE
- BANLIERE D'ÉDIFICE
- BANLIERE D'ÉDIFICE

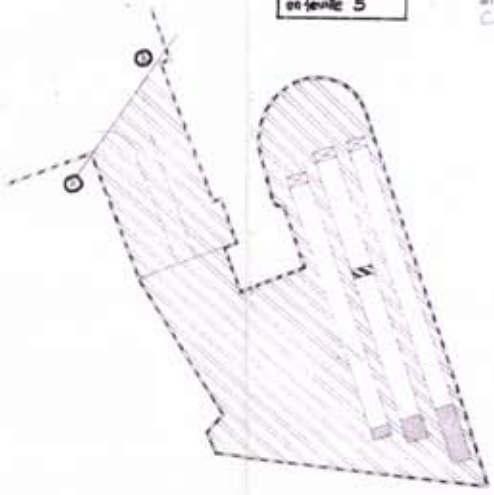




SECTION DE LA PARTIE DE PLAN

cf implantation en feuille 5

Pour la Mairie et par délégation
le Directeur Adjoint au
Service Central de l'Urbanisme,
de l'Etat et de la Commune
Philippe KLEIN



COPIE CERTIFIEE CONFORME
A L'ORIGINAL
Jean-Luc DISCOP

Pour la Mairie et par délégation
le Directeur Adjoint au Service
Central de l'Urbanisme et de la Commune
Wanda LEBOLT